



OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et s'inscrivant dans une démarche de projet personnalisé. Il adoptera une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement

- définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les interventions des autres professionnels
- intégrer la démarche de bientraitance au projet d'accompagnement et à ses pratiques professionnelles
- proposer des actions concrètes répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et des attentes des parents.
- recueillir et transmettre régulièrement les informations permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement

CONTENU DE LA FORMATION

La démarche de projet personnalisé : enjeux et principes.
Les principaux dispositifs et principales aides et prestations pour les enfants avec un TSA.
Les professionnels compétents dans la prise en charge des enfants avec un TSA.
Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE dans l'accompagnement d'un enfant avec un TSA.
Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
Les répercussions des TSA sur la cellule familiale.
Les besoins des parents en matière d'information, de formation, de participation, de soutien et de répit.

CONDITIONS DE FORMATION

Formation de 14h pour un groupe de 8 à 12 personnes
Notre démarche de formation est fondée sur :

- des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion collective et individuelle des participants
- l'échange à partir des travaux des participants sur le temps de formation
- Supports de formation: ils sont variés en fonction des objectifs de la journée: vidéos, support papier, etc...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long de la formation par l'intervenant
attestation des acquis de formation
passaport de formation pour les assistant-es maternel-les

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant-es maternel-les agréé-es
Professionnel-les de la petite enfance
Garde d'enfants à domicile

PRÉ-REQUIS

aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Module de 14h
Plan de développement des compétences
Module faisant partie du
CERTIFICAT « accompagnement à domicile d'un enfant ayant un trouble du spectre de l'autisme »

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Amandine MICHAUD
Assistante de formation
amandine.michaud@greta-cfa-aquitaine.fr
05 56 04 65 33

Juanita VALIN BARBILLON
Assistante de formation
juanita.valin-barbillon@greta-cfa-aquitaine.fr
05 56 04 65 38

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation continue
helene.mihiere@greta-cfa-aquitaine.fr
06 71 70 71 08



COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR
MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT AYANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE
L'AUTISME IPERIA MIATSA



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un agrément au moins d'assistant-e maternel-le
Être en activité
Disposer de 14h sur les 58 heures du plan de formation
Renvoyer le bulletin d'inscription complété dans les délais avec les pièces
obligatoires à joindre

ou être professionnel-le garde d'enfants à domicile

PROFIL DES INTERVENANTS

Professionnelle et formatrice spécialiste du domaine

assinat

Branche Professionnelle
Assistants Maternels
du Particulier Employeur

IPERIA
L'INSTITUT

La valeur ajoutée des emplois de la famille

SPE
Branche
professionnelle
des salariés
du particulier
employeur

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Amandine MICHAUD
Assistante de formation
amandine.michaud@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 04 65 33

Juanita VALIN BARBILLON
Assistante de formation
juanita.valin-barbillon@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 56 04 65 38

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08